



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CLUB DE PICKLEBALL
SAINT-JÉRÔME TENUE LE 15 JUIN 2022 À 19H00 AU PAVILLON SAINT-GEORGES SITUÉ
AU 2105 RUE SAINT-GEORGES, SAINT-JÉRÔME.**

SONT PRÉSENTS :

Membres du conseil d'administration : (par ordre alphabétique)

Pierre Champoux	Administrateur
Michèle Jarry	Administrateur - Présidente
France Lafleur	Administrateur - Secrétaire
Jacques Marois	Administrateur
Jude Noël	Administrateur
Jean Luc Péloquin	Administrateur
Denise Pichette	Administrateur
Roger Racine	Administrateur – Trésorier

Note : un poste d'administrateur est vacant suite à la démission de Marie Leroux en date du 15 juin 2022

Membres du club :

Alain Monfette	Anita Dumoulin	Claudette Caron Gauthier
Daniel Paquette	Germain Tourigny	Jean Marcotte
Louise Couillard	Lucie Bourbeau	Marie-Claire Drolet
Michel Gagnon	René Bolduc	Richard Robert
Robert Collette	Suzanne Hébert	Sylvie Danis
Sylvie Ladouceur	Sylvie Tremblay	

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Un total de 25 participants et membres actuels confirme le quorum et une liste des présences dûment signée par tous les participants est jointe au procès verbal.

La présidente Michèle Jarry ouvre la séance à 19h10 et remercie tous les membres présents pour cette première assemblée générale annuelle (AGA) depuis le 9 mai 2019. Les restrictions liées à la COVID-19 ont obligées à retarder la tenue de l'AGA.

2. Nomination du président et secrétaire pour l'assemblée générale annuelle

Il est proposé par Alain Monfette et secondé par Daniel Paquette d'élire Michèle Jarry pour agir comme Présidente de l'AGA – proposition endossée à l'unanimité.

Il est proposé par Sylvie Tremblay et secondé par Sylvie Danis d'élire France Lafleur pour agir comme Secrétaire de l'AGA – proposition endossée à l'unanimité.

(Suite)

3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour fut expédié par courriel à tous les membres et également accessible sur le site WEB du Club de Pickleball Saint-Jérôme en date du 4 juin 2022. Il fut donc convenu à l'unanimité de ne pas procéder à la lecture du dit ordre du jour.

Ordre du jour proposé :

- 1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée*
- 2. Nomination du président et secrétaire pour l'assemblée générale annuelle*
- 3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour*
- 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 9 mai 2019 – le document a été accessible à tous les membres en même temps que l'avis de convocation le 5 juin 2022 – abstention demandée de ne pas lire le procès verbal lors de l'assemblée générale annuelle présente*
- 5. Présentation du rapport des activités par la présidente Michèle Jarry*
- 6. Présentation du rapport financier au 31 décembre 2021 par Roger Racine, Trésorier*
- 7. Ratification des modifications aux règlements généraux*
- 8. Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection si nécessaire*
- 9. Élection des administrateurs*
- 10. Présentation des administrateurs pour 2022 – 2023*
- 11. Période de questions et suggestions*
- 12. Levée de la séance*

Ordre du jour entériné à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 9 mai 2019 – le document a été accessible à tous les membres en même temps que l'avis de convocation le 5 juin 2022 – abstention demandée de ne pas lire le procès verbal lors de l'assemblée générale annuelle présente

Abstention demandée expliquée par France Lafleur – Secrétaire.
Proposition adoptée à l'unanimité.

Il est ensuite proposé par Anita Dumoulin appuyé par Daniel Paquette d'adopter tel que soumis et rédigé le procès verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 9 mai 2019. (Ces deux membres étaient présents lors de l'AGA du 9 mai 2019).
Proposition adoptée à l'unanimité.

(Suite)

5. Présentation du rapport des activités par la Présidente Michèle Jarry

Michèle Jarry résume l'ensemble des activités du Club ainsi que les différentes actions/initiatives des membres actuels et passés du conseil d'administration depuis le 10 mai 2019.

Une copie de cette présentation est jointe à ce procès verbal.

6. Présentation du rapport financier au 31 décembre 2021 par Roger Racine, Trésorier

Roger Racine est invité par Michèle Jarry, Présidente à faire lecture du rapport financier en date du 31 décembre 2021 (fin de l'année financière du Club) et offrir diverses explications. Le document est joint au procès verbal.

7. Ratification des modifications aux règlements généraux

Michèle Jarry, Présidente invite France Lafleur, Secrétaire à expliquer les changements et ajouts apportés aux règlements généraux. Suite à ces précisions, le document des règlements généraux pourra être ratifié par les membres présents lors de l'AGA.

France Lafleur s'est vu confié le mandat de revoir nos règlements généraux suite aux ateliers de formation offerts par Loisirs Laurentides aux administrateurs d'organismes de la région sous les thèmes : Gouvernance et aussi Règlements généraux avec la collaboration de M. Gilbert Moreau de Loisirs Laurentides.

Des modifications d'ordre mineur ont été apportées pour clarifier entre autre le rôle des membres au sein du club ainsi que le processus d'élection des administrateurs. Également modifier la date maximale de tenue de l'assemblée générale annuelle soit 6 mois après la fin de l'année financière.

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité le document Règlements généraux lors de la réunion régulière du 5 mai 2022.

Il est proposé par Lucie Bourbeau et secondé par Sylvie Danis d'adopter les modifications recommandées aux règlements généraux du Club de Pickleball Saint-Jérôme.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le document dûment approuvé en date du 15 juin 2022 lors de l'assemblée générale annuelle sera accessible sur le site WEB du Club de Pickleball Saint-Jérôme.

8. Élection d'un président et d'un secrétaire d'élection si nécessaire

France Lafleur est invitée par Michèle Jarry, Présidente à expliquer les bases du processus d'élection. Lors de l'envoi de l'avis de convocation de la présente AGA, tous les membres furent invités à soumettre leur candidature pour un poste d'administrateur et retourner le document au plus tard le 10 juin 2022.

Les 8 membres du conseil d'administration ont soumis leur candidature dans les délais requis et aucune autre candidature ne fut reçue en date du 10 juin 2022.

Donc, vu qu'il y a 8 postes à combler (tenant compte de la démission non prévisible de Marie Leroux en date du 15 juin 2022, 8 candidatures furent reçues.

(Suite)

Il est ensuite proposé par Alain Monfette et appuyé par Sylvie Tremblay de nommer Robert Colerette comme président d'élection.

Proposition adoptée à l'unanimité et Robert Colerette explique à tous le processus établi selon nos règlements généraux ainsi que le concept de période d'une année ou 2 années comme mandat pour les administrateurs.

Comme il n'y a pas eu d'AGA depuis 2019, tous les postes sont en élection.

En 2023, 4 postes d'administrateurs seront en élection et en 2024, 5 postes le seront tel que décrit dans nos règlements généraux.

9. Élection des administrateurs

Robert Colerette procède comme suit :

Par ordre alphabétique, il nommera chaque candidat et il faudra un proposeur et un secondaire. Par la suite, il demandera à chaque candidat s'il accepte d'agir comme administrateur.

- **Pierre Champoux** : proposé par Claudette Caron et appuyé par Marie Claire Drolet
- **Michèle Jarry** : proposé par Anita Dumoulin et appuyé par Lucie Bourbeau
- **France Lafleur** : proposé par Sylvie Danis et appuyé par Sylvie Ladouceur
- **Jacques Marois** : proposé par Sylvie Tremblay et appuyé par René Bolduc
- **Jude Noël** : proposé par Jean Marcotte et appuyé par Daniel Paquette
- **Jean Luc Péloquin** : proposé par Suzanne Hébert et appuyé par Sylvie Tremblay
- **Denise Pichette** : proposé par Anita Dumoulin et appuyé par Louise Couillard
- **Roger Racine** : proposé par Lucie Bourbeau et appuyé par Daniel Paquette

Tous les candidats sont demandés un à un par Robert Colerette, Président d'élection s'ils acceptent leur nomination par acclamation et chacun des candidats répond positivement.

10. Présentation des administrateurs pour 2022-2023

Les membres du nouveau conseil d'administration seront : Pierre Champoux, Michèle Jarry, France Lafleur, Jacques Marois, Jude Noël, Jean Luc Péloquin, Denise Pichette, Roger Racine.

11. Période de questions et suggestions

- Question de Louise Couillard : cesser les inscriptions obligatoires sur Hold-my-court (HMC) ?
 - Michèle Jarry répond qu'on ne considère pas d'abandonner HMC car il permet de savoir le nombre et le nom des joueurs inscrits ainsi que le respect des directives
- Question de Sylvie Danis : le club a 250 membres mais où sont-ils – on semble voir toujours les mêmes membres inscrits ?
 - Alain Monfette répond que sur une base de vérification s'étendant sur les 3 dernières semaines, 80% des membres ont au moins inscrit leur nom une fois

(Suite)

- Suggestion de Daniel Paquette : le nombre de joueurs inscrits dans chaque case horaire pour tous pourrait être augmentée de 32 à 36 participants sur HMC
 - Michèle Jarry indique que le CA prendra en considération cette proposition

- Question de Richard Robert : est-ce que le club est impliqué dans l'organisation de la saison hivernale en gymnase ?
 - Michèle Jarry mentionne que les gymnases sont sous la responsabilité de CAPRDN – *Centre d'activités physiques Rivière-du-Nord* – et que le club n'est pas impliqué dans les réservations et disponibilité de jeu.
Roger Racine indique avoir approché CAPRDN antérieurement pour organiser des réservations de terrain selon les calibres et il a essuyé un refus catégorique de leur part

- Question de Sylvie Tremblay : surface terrain synthétique – possibilité pour jouer à l'intérieur à l'ancienne aréna Mélançon
 - Michèle Jarry mentionne que toute demande ou communication avec la Ville de Saint-Jérôme est faite par l'intermédiaire de Jacques Marois au représentant de la ville et la Ville n'a jamais parlé de ce projet à Jacques Marois

- Question de Jean Marcotte : quel sera le type de surface sur les nouveaux terrains suite à la réfection des terrains et aussi recommander une porte d'accès supplémentaire à l'arrière des terrains pour faciliter l'accès aux toilettes portables
 - Jacques Marois indique que la nouvelle surface devrait être similaire à celle que nous avons présentement. Pour ce qui est de la porte supplémentaire, le point pourra être soumis à la Ville

- Observation de Germain Tourigny : la ville de Repentigny s'est dotée de 20 terrains intérieurs pour le pickleball au centre Gilles Tremblay. Pourquoi pas à Saint-Jérôme?
 - Jean Luc Péloquin indique qu'il faut une volonté de la municipalité de vouloir promouvoir notre sport. Pour l'instant à Saint-Jérôme, les sports de raquette ne sont pas envisagés au nouveau Centre Multi-Sport.

- Jean Marcotte partage l'information suivante : le Quartier 50+ accomode les joueurs de pickleball pour des périodes de 90 minutes (groupe de 5 joueurs)

- Suggestion de Daniel Paquette : la ville de Saint-Jérôme devrait offrir davantage de sites pour jouer au pickleball (ex : en aménageant des terrains de tennis ou patinoires pour le pickleball)
 - Jacques Marois mentionne que l'achalandage serait inconsistant et que l'installation et déinstallation des filets portatifs causent problème par manque d'intérêt des joueurs à prendre charge de cette responsabilité

- Observation de Michel Gagnon concernant les joueurs de calibre « Avancés – Élite » : la plage horaire de 10h00 du vendredi matin est identifiée « Avancés » avec un concept « Monte-Descend – BingBang ».
Initialement, cette plage permettait aux joueurs plus compétitifs et de niveau élevé de jouer ensemble.

(Suite)

- Michel Gagnon poursuit son observation en mentionnant que plusieurs joueurs de calibre non avancés s'inscrivent ce qui laisse moins de disponibilité pour les joueurs de calibre ÉLITE pour s'y inscrire.

Il suggère que des places soient déjà acquises pour ces joueurs Élite et aussi possiblement procéder à une évaluation des joueurs pour identifier ceux qui pourraient être invités à y participer sur invitation.

Différents échanges d'idées ont lieu et il est finalement suggéré que cette plage horaire soit prise en charge par les joueurs, que la calibration des participants soit établie et qu'ensuite les participants seront inscrits seulement sur invitation (de la façon qui sera déterminée par le groupe).

Le projet sera mis en branle par le groupe du vendredi.

12. Levée de l'assemblée

Michèle Jarry – Présidente de l'assemblée en confirme la levée à 20h15.

Résumé établi par France Lafleur – Secrétaire le 17 juin 2022

Michèle Jarry
Présidente

France Lafleur
Secrétaire

[Attirez l'attention du lecteur avec une citation dans le document, ou utilisez cet espace pour mettre en valeur un point clé. Pour placer cette zone de texte n'importe où sur la page, faites-la simplement glisser.]